

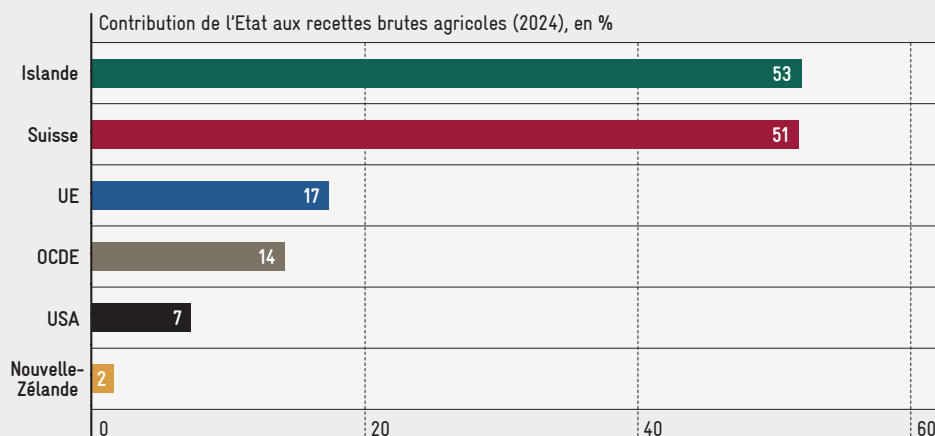
Une politique agricole coûteuse

La politique agricole suisse coûte des milliards, mais n'atteint pas les objectifs centraux inscrits dans la Constitution. Les prix élevés, la dépendance vis-à-vis des subventions de l'Etat et les trop nombreuses directives politiques pèsent autant sur la population que sur les agriculteurs.

Contexte

Chaque année, l'Etat apporte un soutien important à l'agriculture : en 2024, ce furent 3,6 mia. de Fr. de subventions directes et 3,1 mia. d'interventions indirectes sur les prix et les marchés. Elles visent à garantir la sécurité de l'approvisionnement et les objectifs environnementaux, à préserver le paysage et à assurer le revenu des agriculteurs. Or, les critiques se multiplient : les objectifs contradictoires, les coûts élevés et les dépendances croissantes pèsent sur le système. Avec le projet Politique agricole 2030+, la Confédération élabore les bases de la future politique agricole : l'occasion de se demander comment l'argent du contribuable pourra être utilisé de manière plus efficace et efficiente.

La Suisse soutient ses agriculteurs comme aucun autre pays ne le fait



Le soutien de l'Etat représente 51% de tous les revenus des paysans, soit trois fois plus que la moyenne de l'OCDE.

Faits

21,3%

En Suisse, le droit de douane moyen sur les produits agricoles est de 21,3% (2024). Il est donc deux fois et demie plus élevé que celui de l'UE et cinq fois plus élevé que celui des Etats-Unis. A titre de comparaison, le droit de douane moyen sur les biens non agricoles est de 0,6%.

■ **Des coûts élevés pour les ménages :** Les droits de douane agricoles renchérissent les denrées alimentaires et n'ont pas d'effet ciblé : une part considérable du soutien des prix ne parvient pas aux agriculteurs, mais reste dans la distribution. Le niveau des prix étant environ 60% supérieur à la moyenne de l'UE, les ménages suisses paient plus de 750 Fr. supplémentaires par rapport à leurs voisins.

■ **Dépendance structurelle :** Plus de la moitié des revenus des agriculteurs provient des subventions de l'Etat. Ce système crée une dépendance au lieu d'une autonomie et peut mener à une surcharge : environ 4000 pages de réglementations, une charge administrative importante et un taux de burnout deux fois plus élevé que la moyenne.

■ **Plus de moyens pour les agriculteurs :** Les dépenses pour l'agriculture sont restées stables au fil des ans. Comme le nombre d'exploitations diminue, les contributions de l'Etat par exploitation augmentent en termes réels : de +38,5% par rapport à 2004 ; de +3,5% par hectare. Parallèlement, les revenus agricoles (2024 : 81 700 Fr.) ont augmenté de 40% depuis 2010 en tenant compte de l'inflation, soit plus fortement que dans les autres ménages.

■ **Une autosuffisance surestimée :** Le taux d'autosuffisance est de 53%. Il ne tient toutefois pas compte des importations de fourrage, de semences, d'engrais, de tracteurs ou de carburant. La contribution de l'agriculture à la sécurité d'approvisionnement effective est ainsi surestimée.

Recommandations

La politique agricole n'échoue pas à cause de l'argent, mais à cause d'objectifs contradictoires et de mauvaises incitations. La **protection douanière** devrait être **progressivement réduite**. Les droits de douane agricoles sont un instrument inefficace et ne contribuent pas à la sécurité de l'approvisionnement. Celle-ci résulte de sources diversifiées et d'une gestion intelligente des réserves obligatoires.

Puis, il faut une **hiérarchisation claire des objectifs**. La politique doit définir les prestations qu'elle attend réellement de l'agriculture, au lieu d'accumuler sans cesse de nouvelles exigences, parfois contradictoires. Enfin, le **financement** doit **être réorienté** : il faut passer des paiements directs forfaitaires à des incitations axées sur les résultats. Les fonds publics doivent rémunérer des prestations mesurables de manière ciblée, plutôt que le respect de prescriptions détaillées.

